ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C V 11

1461

La seconde observation de M. Brunet ~~traite~~ a rapport à une exfoliation de la moitié des dernieres phalanges des doigts, survenue à la suite d'un dépot critique aux deux mains. l'inflammation de ces parties s'est terminée par une gangrene, dont les limites ont paru aux dernieres phalanges des doigts. La chute des escarres en a découvert la carie. M. Brunet s'est servi des antiseptiques spiritueux; et la nature a opéré l'exfoliation vers le quatorzieme jour, que l'humeur a été fixée. Cette exfoliation a d'abord commencé par le doigt auriculaire, s'est faite aux doigts annulaire, index et enfin au doigt du milieu: les deux pouces n'ont point été affectés. cette marche de la nature en procédant à l'exfoliation par les os les plus petits et les plus spongieux, a fixé l'attention de M. Brunet. je m'arrêterai seulement dans ce rapport sur l'usage des spiritueux, pour aider à l'exfoliation des parties cariées. Des expériences nombreuses, faites avec beaucoup de discernement, et rapportées dans plusieurs mémoires de M. Tenon, montrent l'avantage des émollients pour l'exfoliation des os qui ont été trop longtems découverts. l'Academie a reçu dernierement ~~un~~ sur ce sujet très-bon memoire de M. Chambon son correspondant et qui a donné tant de preuves d'une sagacité et d'une expérience profonde. il y établit les bons effets des médicamens onctueux. on voit d'après les expériences de M. Tenon, que les spiritueux retardent beaucoup l'exfoliation des os, qui ont été simplement découverts. mais dans le cas de carie, leur usage me paroît souvent indiqué. la carie entretenue par une humeur putride, comme elle l'est ~~ordinairement~~ toujours, augmenteroit encore par l'usage des remedes relachans; puisque loin de s'opposer au développement et à la sortie de l'air élémentaire, qui entre dans la composition de nos parties, ils ne feroient que l'accélérer et par conséquent favoriser les progrès de la pourriture. les ~~med~~ topiques

[marge :] cotte trois pages — Dureau

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 40 n° 55

gras en relachant aussi le tissu des chairs, les feroient pulluler, les rendroient fongueuses et mollasses, et ne corrigeroient point le caractère de putridité. Les spiritueux produisant un effet contraire sont par conséquent préférables.

Dans la troisième observation, M. Brunet rapporte le succès d'une ponction à la vessie au dessus du pubis, pratiquée pour une rétention d'urine par inflammation. l'état d'œdématie gangréneuse du périné l'avoit déterminé à préférer cet endroit, pour donner issue aux urines; ~~ignoroit peut être la méthode de M. Flurant~~. La canule du troicart fut laissée pendant quatre jours dans la vessie, jusqu'à ce que le cours des urines par le canal de l'urèthre devint libre. M. Brunet eut l'attention de faire plusieurs fois des injections d'eau d'orge dans ce canal, qui ont contribué autant que les autres secours, à diminuer son inflammation.

la ponction de la vessie au dessus du pubis n'a pas toujours le même succès. La difficulté de maintenir la canule assujettie dans les vessies qui ne sont point amples, et qui se vuidant s'abaissent et se renferment au fond du petit bassin, expose les malades à des infiltrations d'urine dans le tissu cellulaire, et même dans le ventre, lorsque le péritoine se prolongeant vers le col de la vessie, et s'étendant par conséquent au delà de ses limites ordinaires, est percé. on a reconnu d'ailleurs que cette méthode étoit souvent insuffisante, et même n'étoit point praticable en certains cas; comme dans les vessies petites et racornies, qui ne peuvent former une espèce de ballonement au dessus du pubis, et qui cependant regorgent d'urine. ce seroit passer les bornes d'un rapport, que de s'occuper des avantages et des inconveniens de cette méthode. J'en reserve l'exposition dans un mémoire où je ferai le parallele

des differentes methodes de pratiquer la ponction à la vessie, dans le cas de rétention d'urine. j'y joindrai le rapport de quelques expériences que j'ai deja faites, sur la nature de l'humeur blanchatre et epaisse qui sort quelquefois des vessies malades, et que l'on a regardé mal à propos comme une matiere purulente. je tacherai d'indiquer en meme tems, dans quelles circonstances les injections des liqueurs les plus douces sont très douloureuses, quoique les urines contenues soient très acres et n'excitent point de douleurs. le flambeau de l'expérience m'est nécessaire dans ce travail. à mon âge il ne peut encore m'avoir beaucoup éclairé. l'Académie ~~[illegible]~~ me permettra donc de differer à lui faire l'hommage de ce mémoire. ~~[illegible]~~

Les trois observations dont je viens de lui faire le rapport m'ont paru dignes de son attention: elles confirment le jugement que plusieurs de ses membres ont porté sur les talens de M. brunet.

le 4 juillet 1771

Chopart

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE